

Module 1	Module 2	Durée
2H : Cadre réglementaire et gestion du chariot d'urgence <ul style="list-style-type: none">• Législation• Contenu• Spécificités	5H : Utilisation du chariot d'urgence en situation d'urgence <ul style="list-style-type: none">• Malaises• Convulsion• Anaphylaxie• Troubles de la conscience• Arrêt Cardiaque	<ul style="list-style-type: none">• 1 jour/ 07 heures de face à face pédagogique.• 9h00 à 17h00• Session de 10 à 12 agents

Public et pré-requis

- Tout professionnel soignant amené à utiliser un chariot ou sac d'urgence dans l'exercice de sa profession.
- Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

- Acquisition des connaissances nécessaires à l'utilisation du chariot d'urgence de son service dans des situations d'urgence vitales, en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée.

Objectifs transversaux

- Connaître le cadre réglementaire en lien avec le chariot d'urgence.
- Connaître et maîtriser le contenu du Chariot d'urgence de la structure
- Identifier une détresse vitale ou potentielle.
- Connaître la procédure d'alerte de la structure et construire un message d'alerte clair et concis.
- Mettre en place une protection adaptée pour soi et le patient.
- Agir avec le Chariot d'Urgence du service dans l'attente des secours.

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- **Formation INTRA :**
 - Dates et inscriptions à valider avec l'établissement/service demandeur
 - Délais d'accès : à réception des dates finalisées
 - 10 à 12 apprenants par groupe de formation
- **Formation INTER :**
 - Planning annuel envoyé par email sur demande avec fiche d'inscription.
 - Inscription par mail : cesu@samu91.org
 - Inscription possible jusqu'à la veille de la session sous réserve de place disponible

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposé interactif
- Travail de groupe
- Mises en situation simulées avec débriefing
- Atelier d'apprentissage
- Apports théoriques

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Présence à la totalité des séquences d'enseignement.
- SEP (Sentiment d'Efficacité Personnel) début et fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

- Les locaux sont accessibles aux Personnes en situation de handicap
- Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap.
- Secrétariat CESU : 01.69.13.95.70 de 8h00 à 16h00. cesu@samu91.org
- La Ressource Handicap Formation de l'AGEFIPH IDF : rhf-idf@agefiph.asso.fr
- Le registre public d'accessibilité est consultable sur demande

Tarif (le CESU91 n'est pas assujéti à la TVA)

- 150 euros/agent

Documents remis :

- Délivrance d'une attestation « Optimiser son chariot d'urgence »
- Envoi d'un support PPT

Formateurs

- Professionnels de Santé exerçant dans un SAU et ayant développé une expertise de l'urgence.
- Habilités formateurs GSU par le CESU91

Chiffres clés :

- Formation proposée en 2024